

## C.L.A. Les MAILHOUNS

### ASSEMBLEE GENERALE du 27/11/2022

L'assemblée Générale de l'Association CLA Les Mailhouns s'est tenue en son siège Stade Jean Moulin à Anglet. Elle peut délibérer valablement compte tenu que 67 Membres sont présents et 15 représentés donc le quorum est atteint.

Notre Président fait une présentation sous forme de bilan de l'ensemble de nos activités de l'année 2022 avec les principaux sujets liés à l'évolution du cyclotourisme et à la pratique en fort développement du vélo tant au plan sportif qu'activité de loisir. En toile de fond, le sujet principal concernant notre Club est bien entendu le nombre de nos licenciés actifs de préférence et la pyramide des âges de notre association ; on notera que le nombre de nos licenciés progresse de 11% alors que ceux de notre Fédération stagne ce qui est un bon signe d'autant qu'en parallèle nous enregistrons un bon recrutement au plan féminin, certes c'est encore un peu faible mais les féminines représentent 14% de nos effectifs.

Quant à l'âge de nos adhérents, la tranche d'âge supérieure à 66 ans est très majoritaire avec un taux de 50%. En clair, notre objectif sera recrutement de jeunes éléments et recrutement de féminines.

Notre Président aborde ensuite l'offre sportive enrichie de nos sorties hebdomadaires afin que chaque cyclo adhérent y trouve son compte et son bonheur dans la pratique : sorties alternatives sous forme diverses (destinations, durée, distance kilométriques, découverte, dénivelé etc...)

Au plan des activités de l'année en cours, on notera le premier rallye organisé par le Club en mai avec sortie découverte pour les non licenciés, à cet égard on devra sans doute mieux communiquer pour accroître l'intérêt que cela peut présenter pour ceux qui sont novices dans la pratique.

Pour 2023, nous voulons organiser une « Bourse aux Vélos » dont la date est d'ores et déjà fixée au 26 mars 2023 avec l'appui logistique de la Ville d'Anglet, un dossier en ce sens a été adressé au Maire pour valider cette manifestation qui devrait se dérouler sur la Place Général Leclerc (Cinq Cantons). Cette manifestation sera couplée avec départ et arrivée du BRM des 200 km que nous organiserons le même jour.

Plusieurs séjours en 2022 ont concerné nombre de nos licenciés à Cambrils, Naussac, Cajarc (Pâques en Quercy) Argelès sur Mer et Appel des Pyrénées ; d'ores et déjà plusieurs séjours sont retenus en 2023 : Piémont Italien, Centre Nature FFVélo des 4 vents à Aubusson d'Auvergne et Appel des Pyrénées dans le Comminges. Rappel est fait concernant les subventions séjour (3 nuits minimum et 5 nuits maxi une seule fois par année) sachant également que les séjours ne seront subventionnés par le Club à condition qu'ils ne viennent pas en concurrence des manifestations « Club ».

Alain insista également sur la nécessité de mieux communiquer en s'appuyant sur ce que le Club organise tout au long de l'année et sur le fait que les Mailhouns s'impliquent totalement dans les manifestations organisées par la Ville d'Anglet, dans cet esprit ce sont tous les membres du Club qui sont concernés pour faire parler de Nous. Le Président rappela aussi que notre permanence du vendredi soir est un vecteur de communication entre tous les Membres pour s'entretenir des sorties prévues car rien de tel qu'une communication verbale entre amis.

#### Intervention de P.Elizalde, Trésorier

Ensuite le Président céda le micro à notre Trésorier Philippe Elizalde qui fit un point précis sur nos finances tant au niveau des recettes que des dépenses l'année a dégagé un résultat de 1 069€ et

notre trésorerie disponible demeure confortable. Notre Commissaire aux Comptes Eric Blanc a validé et certifié la sincérité et la régularité de nos comptes.

#### Intervention de Gérard Imbernon, Responsable Sécurité

Plusieurs chutes de nos Cyclos ont émaillé notre saison (huit membres du Club ont été victimes)

Rappel est fait qu'il faut déclarer les accidents dans un délai maximum de CINQ jours.

Respect du code de la route afin d'éviter les incidents avec les automobilistes il y va également de la responsabilité de chaque Cyclo. Gérard fait une présentation photographique de points noirs que nous pouvons rencontrer lors de nos sorties hebdomadaires dans le secteur (plaques d'égouts, rails obliques, ralentisseurs, fissures dans le revêtement etc...)

Il faut que nos cyclos signalent par avance à ceux qui les suivent les obstacles qu'il doivent éviter pour ne pas risquer une chute.

Une intervention de Marc Befort précisant qu'il convient de ne pas répondre aux provocations de certains automobilistes. Dans une récente enquête sur la sécurité certains automobilistes n'hésitent pas à provoquer des accidents envers les cyclistes !

#### Intervention de Jean Claude Bourricaud, Adjoint aux sports de la Ville d'Anglet

Il excuse tout d'abord Claude Olive retenu par d'autres obligations privées. Il nous dit tout le plaisir qu'il a pour venir à notre AG sachant que les Mailhous est une association où la participation des adhérents est assidue. Il abonda dans le sens de notre responsable sécurité pour le respect du code de la route d'autant plus que les Pouvoirs publics mettent l'accent sur le développement de l'activité physique pour les Français dans les perspectives des J.O. de Paris en 2024. Il apprécie le fait que nous participions activement aux manifestations organisées parallèlement avec la Ville. Il nous assure que notre association bénéficiera comme actuellement du soutien financier de la Ville tout en précisant que la Ville voit ses factures d'énergie augmenter considérablement passant de 900 K€ à 3 000K€ !!

#### Résolutions de l'AG

Les rapports moral et d'activité sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

Le rapport financier après lecture par le commissaire de son approbation est également validé à l'unanimité ainsi que le rapport «Sécurité».

#### Renouvellement du Conseil d'Administration

Gérard Imbernon (Sécurité) et Jacques Girr (relations extérieures et Secrétariat) cooptés l'an dernier au CA sont nommés à l'unanimité au CA.

Danielle Ouvrard (tenues), Dominique Brard (animation) Frédéric Myard (Trésorier Adjoint) et Jacques Robert (responsable brevets) sont nommés au CA à l'unanimité.

Le nouveau Conseil d'Administration est donc le suivant :

Alain Carkes, Président

Philippe Elizalde, Trésorier

Frédéric Myard, Trésorier Adjoint

Jacques Girr, Secrétaire

Gérard Imbernon, Délégué Sécurité

Jean Arrechea, Danièle Ouvrard, Jacques Robert, Dominique Brard.

#### CINQUATENAIRE du CLUB des MAILHOUS

Le 16 février 2023 le Conseil d'Administration souhaite organisé dans le cadre du 50ème anniversaire du Club un déjeuner -spectacle «Soirée Brésil» au cabaret «La Noubia» à Dancharia.

Prix par personne 40€. Subventionné en totalité par le Club pour tous les Membres et à 50% pour les accompagnants. Le C.A. prévoit un budget spécial de 5.000€ pour le financement et souhaite faire valider cette allocation par tous les Membres présents.

UN vote contre

SIX abstentions

Le choix du Conseil d'Administration est donc validé.

Champion du Monde 2022 Jean Marc EYHARABERRY

Daniel PETRISSANS, président du Codep 64 remet à Jean Marc Cyclo Handi Sport et licencié des Mailhous le diplôme du Mérite du Cyclotourisme.

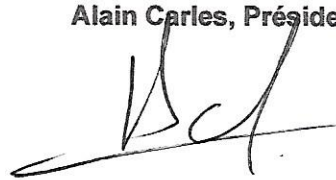
Jean Marc remet au Président Alain Carles le maillot de Champion du Monde dédié.

L'Assemblée Générale Ordinaire se termine et le Président invite l'ensemble des participants au traditionnel verre de l'amitié.

Jacques GIRR, Secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Girr', written over a faint circular stamp or watermark.

Alain Carles, Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Carles', written in a stylized, cursive script.



Club  
Loisirs  
Amitiés  
Les Mailhouns

## Assemblée Générale Ordinaire 27 novembre 2022

### Rapport Moral

Le nombre de licenciés s'élève cette année à 123, en accroissement de 12 inscrits par rapport à 2021, soit une augmentation de 11 % alors que sur le département des Pyrénées Atlantiques la baisse est de 1,5 %. Cette progression, aussi satisfaisante soit-elle, est largement due à des facteurs exceptionnels et ne doit pas masquer le fait que, compte tenu de la pyramide des âges de nos membres, la tendance de fond est à l'érosion des effectifs, phénomène qui concerne nombre de clubs et d'association comme la nôtre.

D'avantage que l'augmentation en valeur absolue du nombre des adhérents, le renouvellement, le rajeunissement et la féminisation de notre effectif constituent le défi majeur auquel nous sommes confrontés. Dans un contexte général qui favorise les comportements individualistes, le développement spectaculaire de la pratique du vélo sous toutes ses formes par un public de plus en plus large représente cependant une opportunité. Nous sommes convaincus que nous réussirons à relever ce challenge d'une part en capitalisant sur ce mix de sportivité, convivialité, émulation, solidarité qui fait la force de notre club et que la pratique individuelle ne permet pas de trouver et, d'autre part, en le faisant savoir.

C'est ce double objectif qui a guidé notre action en 2022, action que nous nous efforcerons de poursuivre et d'amplifier en 2023.



Club  
Loisirs  
Amitiés  
Les Mailhouns

## Assemblée Générale Ordinaire 27 novembre 2022

### Rapport Moral (suite)

Parmi les actions menées en 2022, nous nous sommes attachés à :

- donner de la visibilité dans le programme des sorties hebdomadaires,
- relancer la permanence club du vendredi,
- instaurer des manifestations qui sont l'occasion de contacts et d'échanges entre tous les membres du club,
- améliorer la communication à travers les médias : presse, site internet, réseaux sociaux,...
- développer le sponsoring,
- participer activement aux événements organisés par la Mairie : Omelette pascalle, Fête du vélo, Forum des associations.

Les résultats sont encourageants :

- un nombre élevé de participants aux sorties hebdomadaires, au point même qu'il faudrait parfois scinder les groupes,
- une large mobilisation lors des manifestations « sportives » et/ou festives (omelette, rallye),
- des articles de presse, une fréquentation accrue de notre site internet et un nombre croissant de « followers » sur les réseaux sociaux,
- un effectif en qui progresse à 123 licenciés et, plus important encore, une dynamique positive des nouvelles adhésions qui semble se dessiner.



Club  
Loisirs  
Amitiés  
Les Mailhouns

## Assemblée Générale Ordinaire 27 novembre 2022

### Rapport Moral (suite & fin)

En 2023, nous poursuivrons notre effort en consolidant et amplifiant les actions entreprises en 2022 :

- En pérennisant le Rallye du club au jeudi de l'Ascension.
- En organisant, le même jour que le BRM 200, une Bourse du vélo ouverte à tous (membres et non-membres) avec buffet-plancha et buvette.
- En installant un stand pointage / ravitaillement / information au centre de Bayonne à mi-parcours du nouveau tracé du BRM 300. Nous proposerons ce même jour une sortie club sur ce demi-parcours qui fait en réalité 125 kms.
- En proposant une fois par mois des sorties « 3D » qui combineront à des degrés variables Découverte, Distance et Dénivelé.

Tout ceci donne de la matière pour communiquer, faire connaître le club et attirer de nouveaux adhérents.

En 2023, nous célébrerons les cinquante ans du Club et pour marquer cet événement le club a le projet d'inviter les Mailhouns à un déjeuner spectacle placé sous le signe du Brésil à La Nuba en Espagne (Dancharia) le 16 février 2023.



Club  
Loisirs  
Amitiés  
Les Mailhouns

## Assemblée Générale Ordinaire 27 novembre 2022

### Rapport d'Activité

- Ainsi que cela a été évoqué, les sorties de la semaine au départ du pont rouge rencontrent un large public. En ce qui concerne les sorties du dimanche, le premier groupe fonctionne très bien avec un nombre significatif de participants fidèles. Ce n'est pas du tout le cas du deuxième groupe, au point que nous le supprimerons du calendrier du club 2023.
- Les sorties « hors cadre », que ce soit les sorties à la journée, les sorties à coloration « montagnarde », voire les sorties « alternatives » en termes d'horaires, de parcours ou d'intensité, organisées ponctuellement trouvent également un public régulier. Pour autant que leur organisation fasse l'objet d'une diffusion idoine, elles contribuent à enrichir notre offre et peuvent permettre de mieux répartir le nombre de cyclos sur les sorties.
- Un certain nombre d'entre nous ont participé à des séjours organisés soit par le club soit par des structures tierces : environ douze à Cambrils, six à Naussac, cinq à l'Ardéchoise, plus de vingt à l'appel des Pyrénées... pour citer les principaux.
- D'autres ont porté les couleurs du club dans des cyclo-sportives, notamment La Muxu, la Matthieu Ladagnous, ...etc..
- Le 1<sup>o</sup> rallye des Mailhouns qui a eu lieu le jeudi de l'Ascension a réuni plus de trente participants dans une ambiance sympathique.
- Enfin, lors des BRM que nous organisons dans la perspective des qualifications pour le Paris-Brest-Paris de 2023, nous avons accueilli un nombre consistant d'adeptes des longues distances.



Club  
Loisirs  
Amitiés  
Les Mailhouns

**Assemblée Générale Ordinaire**  
**27 novembre 2022**  
**Rapport Financier**

Exercice clos au 31/10/2022

Total des PRODUITS = 20550.91€

Total des CHARGES = 19481.43€

**Compte de Résultat 2022 : +1069.48 €**

**Solde de Trésorerie : +12770.72€**

Compte bancaire : 3649.99€

Compte s/Livret : 9000.20€

Livret A : 38.70€

Caisse : 81,83€

Les produits sont essentiellement constitués de :

- Les cotisations des membres : 2220€
- La subvention municipale : 2000€
- Les pourboires reçus lors de l'omelette pascalle : 1300€
- Les ventes de tenues : 2322€
- Des recettes diverses : 320€

Alors que les charges principales sont :

- Les subventions séjours : 860€
- Le repas annuel : 1230€
- Les achats de tenues : 3518€
- Site internet : 303€
- Assurances & frais bancaires : 322€
- Frais « omelette » : 367€
- Autres achats (BRM, Rallye, ...) : 585€





Club  
Loisirs  
Amitiés  
Les Mailhouns

**Assemblée Générale Ordinaire**  
**27 novembre 2022**  
**Rapport Financier (2)**

La comptabilité a été vérifiée par Mr Éric BLANC. L'exercice clos le 31 octobre 2022 se solde par un résultat positif de 1069.48€. L'ensemble des documents comptables, pièces justificatives et extraits de comptes bancaires ont été mis à sa disposition. L'examen et la comparaison de ceux-ci avec le compte de résultat lui permet de dire que ce compte de résultat ne comporte pas d'anomalie significative.

Philippe Elizalde  
Trésorier



Club  
Loisirs  
Amitiés  
Les Mailhouns

## Assemblée Générale Ordinaire

27 novembre 2022

Rapport Sécurité

### 1 - Accidents et chutes dans l'année 2021/2022

Depuis la dernière AG, nous avons à déplorer 7 chutes ayant fait l'objet d'une déclaration auprès de l'assurance :

- |                   |                    |
|-------------------|--------------------|
| -Gérard Duval     | -Félicio Fernandes |
| -Jean-Marc Casier | -Yvon Sanchez      |
| -Katia Valroff    | -Martine Money     |
| -Serge Calen      |                    |

et 2 chutes n'ayant pas fait l'objet de déclaration :

- |              |                  |
|--------------|------------------|
| -Henry Vidal | -Patrick Leignel |
|--------------|------------------|

2 - Déclaration d'accident : Il est important lors d'une chute de faire une déclaration d'accident sous les 5 jours sur le site de la ffct.org ou sur le site du cabinet d'assurance Gomis-Garrigues.

J'insiste sur cette déclaration. Nous avons tous une mutuelle et sommes tous à la CPAM, l'assurance (c'est bien une assurance) que nous avons souscrit avec notre licence nous permet d'avoir des remboursements de dépassements de frais médicaux, d'un suivi de notre dossier et des remboursement de nos équipements en fonction de notre souscription, Petit Braquet ou Grand Braquet ( Exemple : 1500€ pour le vélo Grand Braquet). Dans tous les cas je suis à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.



Club  
Loisirs  
mitiés  
Les Mailhouns

## Assemblée Générale Ordinaire 27 novembre 2022 Rapport Sécurité (suite)

3 - La pratique du vélo ne cesse d'augmenter en France, depuis quelques années, face à ce constat et au risque accru d'accidents impliquant des vélos (60 000 par an arrivent aux urgences des hôpitaux), la sécurité routière appelle les automobilistes et les cyclistes à adopter des comportements qui sont importants durant tout le temps de nos sorties, la prudence, la maîtrise du vélo, le respect des règles de sécurité et du code de la route sont primordiaux dans nos déplacements. Ainsi il y aura une meilleure cohabitation entre nous.

Il est important de se préparer :

- Vérifier son vélo.
- S'équiper, casque, vêtements...
- Préparer l'itinéraire.
- Savoir rouler en groupe. Privilégier la file indienne lorsque la circulation l'exige.
- Respecter les signalisations (feux rouges, passage piétons, rond point, stop, les angles morts (autocollant sur les Camions et Bus)...
- L'importance du 1<sup>er</sup> cycliste qui indique le changement de direction ou d'un obstacle et le 2<sup>ème</sup> au 3<sup>ème</sup>... et ainsi de suite jusqu'au dernier. Il faut bien communiquer entre nous.
- Respecter l'environnement.

Nous pouvons constater qu'il n'est pas toujours facile de circuler à vélo en toute sécurité, et nous devons avoir la plus grande vigilance.

La sécurité est l'affaire de nous tous. Votre sécurité et votre santé sont nos priorités.

Gérard Imbernon  
Délégué Sécurité